



CONVENTION

Entre la Fédération des arts énergétiques et martiaux chinois
Appelée ci-dessous FAEMC, représentée par son président, Christian DESPORT

Et

La Fédération Roliball France
Appelée ci-dessous FRF, représentée par son président, Philippe JUGE.

Il est convenu que :

- 1 : La FAEMC promeut la pratique « raquettes chinoises » ou « roliball »,
- 2 : la FAEMC accueille le siège social de la FRF,
- 3 : la FAEMC fait systématiquement appel aux experts de la FRF pour les aspects techniques du roliball et la FRF s'engage à fournir l'avis de ses experts dans les plus brefs délais,
- 4 : la FAEMC met en place et anime une attestation d'entraîneur de roliball avec au moins 4 niveaux, le premier étant disponible dès janvier 2021, et la FRF s'engage à participer à cette mise en place et reconnaître ces attestations d'entraîneur,
- 5 : la FAEMC met en place des degrés de roliball dès janvier 2021 selon les préconisations de la FRF,
- 6 : la FAEMC reconnaît les duan de la FRF comme préalables techniques à ces attestations d'entraîneur de roliball, et réciproquement la FRF reconnaît les degrés de roliball de la FAEMC,

7 : La FAEMC accepte tout licencié FRF dans ses manifestations de roliball, que ce soit comme participant, bénévole ou public, et réciproquement la FRF accepte tout licencié FAEMC dans ses manifestations, que ce soit comme participant, bénévole ou public,

8 : Tout licencié FAEMC souhaitant passer un diplôme FRF ou participer à une compétition FRF bénéficiera des tarifs réservés aux licenciés FRF et réciproquement tout licencié FRF souhaitant passer un diplôme FAEMC ou participer à une compétition FAEMC bénéficiera des tarifs réservés aux licenciés FAEMC,

9 : Tout licencié FRF souhaitant passer un degré FAEMC devra souscrire une licence FAEMC et réciproquement, tout licencié FAEMC souhaitant passer un duan FRF devra souscrire une licence FRF,

10 : La FRF comme la FAEMC s'engage l'une envers l'autre à promouvoir leurs événements si et seulement si ceux-ci concernent ou intègrent la pratique des « raquettes chinoises », « roliball » dans le respect de l'éthique fédérale, hors promotion de style, d'école ou de personne.

La présente convention est tacitement reconduite chaque année, et peut être dénoncée par chacune des parties à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour la FRF
Le président
Philippe JUGE



Pour la FAEMC
Le président
Christian DESPORT

